Il n'y a pas eu d'épidémie Covid-19 à Rives-en-Seine, département de la Seine-Maritime, entre Rouen et le Havre, sur la Seine, en France.

http://aredam.net/rives-en-seine-unique-commune-epargnee-par-covid.pdf

communication de Michel Dakar, le 17 octobre 2021, Villequier, France.

Bureau futuriste du Maire

L'ACTUALITÉ DE RIVES-EN-SEINE SUR SMARTPHONE

> Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !

DISPONIBLE SUR Google play | Télécharger dans l'App Store

> Ouvrez l'application, touchez le symbole
> Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez RIVES-EN-SEINE à l'aide de la loupe.

Depuis que la 11ème plaie d'Égypte,
le 5ème cavalier de l'Apocalypse,
(et l'invasion des méduses)
a démarré vers la fin 2019, sous le
nom de « Covid 19 », force est de
constater que - Miraculeusement -,
sans doute grâce à l'intervention des
os sacrés de Wandrille, le fondateur
au VIIème siècle de l'Abbaye de Saint
Wandrille Rançon[1], l'une des 3 communes
de Rives-en-Seine, la fin du Monde

(1) Bénédictins : https/st-wandrille.com

intitulée Covid, remake des grandes peurs de l'an mille prophétisée par Michel de Notre Dame (1503-1566) dit Nostradamus, un très lointain ancêtre de l'auteur de ce texte, a épargné notre petite « Perle de la Seine » surnom donné à Candebec-en-Cause, l'une des 3 communes constituant Rives-en-Seine, avec Villequier (voir Victor Hugo et Léopoldine, le Nascaret). la pizzeria

Pas eu de cortèges de corbillards devant la Maison de retraite, Pas eu d'enterrements religieux en série, annoncés par les cloches à l'église centrale, Pas eu de queues interminables à la pharmacie, Pas eu de salle d'attente bondée au Cabinet médical, Pas eu de liste à rallonge des décès dans la revue de la Mairie (L'Écho des Rives), Pas eu de crise du logement à la Morgue.

Pas une défection sur le Marché du Samedi d'un commerçant, Pas une seule maison dont les propriétaires disparaissent constatée par le facteur qui fait la même tournée depuis une dizaine d'années, Pas de suractivité des deux sociétés d'ambulances, Pas de tintamarre de sirènes des véhicules d'intervention d'urgence, Pas de, Pas de, Pas de, Alors qu'est-ce qui reste ? Voilà :

Car voilà ce qui reste :

Un témoignage d'un/e employé/e
d'une institution sanitaire locale
qui déclare qu'on y met sur le
compte du Covid tous les mauve
des patients, même les plus invraisemblables.

Un témoignage d'un/e employé/e-idem-
local/e qui déclare que les services sanitaires
de la région dédiés au Covid sont
très exagérément considérés comme
suroccupés, quasiment tous ceux

parmi nos proches qui ont été «vaccinés» qui déclarent avoir eu des séquelles graves du fait de la «vaccination», l'un qui alors qu'il occupe un poste d'autorité affirme qu'il refusera la 3ème dose tant il a souffert des 2 premières, un témoignage d'une personnalité locale connaissant beaucoup de monde, qui trouve anormal d'enten-

dre parler si souvent de crises cardiaques et d'AVC et de gens qu'il ne voit plus, et un autre témoignage sur le cas d'un pourtant «vacciné» âgé mort du Covid...

N. MAMAR

MICHEL DAKAR
9-Route de barre y va
VILLEQUIER
76490 RIVES-EN-SEINE
02 32 70 82 35

Page 9 : Éditorial du Naire de Rives-en-Seine, juillet 2021, Revue L'Écho des rives, n°10, page 3.

Page 10 : Le Groupe socialiste au Sénat et le Covid, B. Coriton ex-assistant sénatrice Tocqueville tentative vote vaccin obligatoire par "socialistes".

Page 11 : Rejet vote vaccin obligatoire au Sénat, (262/64), Sénatrice Laurence Muller-Bronn, discours remarquable : Vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=NVEvq_p0BK8

http://aredam.net/laurence-muller-bronn-senat-13-10-2021-refus-vote-vaccination-obligatoire-covid.mp4

édito
L'Echo des Rives

Rives -en- Seine

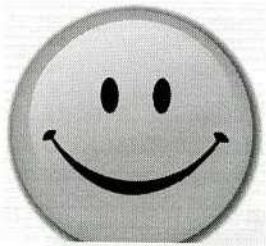

Très bon été à toutes et à tous !
Chaleureusement

Bastien Coriton.

Bastien Coriton
Maire de Rives-en-Seine

Un été sous le signe d'une liberté retrouvée !

Les beaux jours sont de retour ! Avec la vaccination et la décrue progressive des contaminations et des hospitalisations, l'horizon sanitaire s'éclaircit progressivement mais sûrement. Fin du couvre-feu, port du masque limité à certaine situation, reprise des activités associatives, réouverture de la quasi-totalité des commerces, nous revenons à une vie « presque » normale. Il est temps de retrouver nos proches, amis, familles pour vivre ensemble ces moments de convivialité et de chaleur humaine qui nous ont tellement manqués. Ces longs mois de solitude ont été vécus difficilement, parfois douloureusement. La commune a fait, à son niveau, son maximum pour accompagner les plus fragiles durant cette période. Je veux notamment remercier tous les bénévoles qui se sont mobilisés ces derniers mois pour accompagner nos aînés durant la campagne vaccinale.

Si le temps de nos relations sociales et amicales a été comme suspendu et, en réalité, perdu, essayons quand même de nous rattraper. La commune vous a concocté un programme d'animations varié : concerts de l'été, feu d'artifice du 14 juillet, anniversaire des 60 ans de la reconstruction de Caudebec, les marchés nocturnes de la rue Ernest Binet, le cinéma en plein air à Villequier et à Saint Wandrille-Rançon et bien d'autres évènements encore.

Malgré la période sanitaire compliquée, vous constaterez dans cette nouvelle édition de l'Echo des Rives, qui arrive tardivement du fait de la période électorale, que nous avançons sur nos nombreux projets : restaurant cœur de bourg de Saint-Wandrille, église Notre-Dame, défense incendie, toitures des écoles, nouvelle agence postale à Villequier. Un gros travail est en cours pour restaurer, sauvegarder et valoriser notre patrimoine bâti de la Reconstruction. Beaucoup de dispositifs existent pour vous accompagner dans vos projets de rénovation. Nous les détaillons dans ce numéro pour mieux vous informer et que vous puissiez vous emparez.
Pas de projets sans budget. Vous retrouverez l'essentiel du budget 2021 qui conjugue sérieux et ambitions. Nos finances sont saines et nous permettront de participer à l'effort de la relance.
Quel que soit le contexte et les difficultés à affronter, nous sommes mobilisés ! Nous avons à coeur de faire de Rives-en-Seine, une commune toujours plus attractive, dynamique et agréable à vivre.

https://www.senat.fr/espace_presse/actualites/202110/vaccination_obligatoire_contre_le_sars_cov_2.html

ESPACE PRESSE

Vaccination obligatoire contre le SARS-CoV-2

Actualité législative Dernière mise à jour le 13 octobre 2021 Partager cet article :

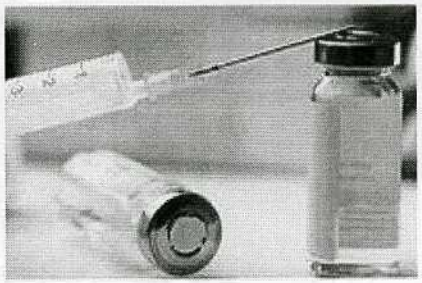

Mercredi 13 octobre 2021, le Sénat n'a pas adopté la proposition de loi instaurant la vaccination obligatoire contre le SARS-CoV-2, présentée par Patrick KANNER, Bernard JOMIER, Marie-Pierre de LA GONTRIE, Monique LUBIN et plusieurs de leurs collègues, dans le cadre de l'ordre du jour réservé au groupe Socialiste, Écologiste et Républicain.

https://www.linkedin.com/in/bastien-coriton-00b5401aa/

Recherche Accueil

Bastien CORITON
Maire de Rives-en-Seine Conseiller départemental de la Seine-Maritime

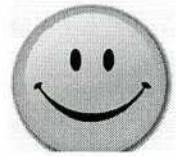

Expérience

SÉNAT

Assistant parlementaire P.S. jusqu'au 30/9/2020 (Nelly Tocqueville, sénatrice P.S. non ré-élue)
Sénat

https://www.francesoir.fr/politique-france/le-senat-refuse-la-vaccination-obligatoire-laurence-muller-bronn

Le Sénat refuse la vaccination obligatoire, avec un discours remarqué de Laurence Muller-Bronn
Publié le 13/10/2021 à 20:39
Vidéo :
La sénatrice Laurence Muller-Bronn a exprimé cet après-midi son opposition à la vaccination obligatoire. Public Sénat :
http://aredam.net/laurence-muller-bronn-senat-13-10-2021-refus-vote-vaccination-obligatoire-covid.mp4

Cet après-midi était discutée au palais du Luxembourg la proposition de loi du groupe socialiste qui souhaitait instaurer la vaccination obligatoire contre le covid-19 pour tous. Elle a été très largement rejetée par la chambre haute du Parlement : 262 voix contre et 64 voix pour.

Examiné en première lecture, le texte - qui avait déjà du plomb dans l'aile après avoir été rejeté lors de son examen en commission - souhaitait ajouter cette obligation vaccinale à celles existantes (diphtérie, tétanos...). Patrick Kanner, président du groupe socialiste, a revendiqué une mesure de "clarté" et de "transparence", visant "l'immunité collective" - rappelons que cette dernière est désormais considérée comme un mirage par les scientifiques et les autorités sanitaires, l'OMS elle-même ayant exprimé son scepticisme sur la capacité à l'atteindre. Bernard Jomier, rapporteur, a mis en évidence les limites du passe sanitaire, dont la possible prolongation a été décidée plus tôt dans la journée lors du Conseil des ministres.

Le gouvernement n'a pas suivi le groupe socialiste, qui s'est donc retrouvé bien seul. Le ministre comme la plupart des orateurs ont défendu l'incitation, plutôt que l'obligation, invoquant des raisons pratiques, juridiques ou éthiques.

Le gouvernement rejette l'obligation vaccinale… C'est une bonne nouvelle ! Sauf s'il apparaît que tout cela était en réalité un « écran de fumée » souhaité par l'exécutif pour justifier la possibilité de prolonger le passe sanitaire jusqu'en 2022… pic.twitter.com/UDQAPrQ2YF

— Alain Houpert (@alainhoupert) October 13, 2021

Les débats ont parfois été tendus : la sénatrice (LR) de Haute-Savoie Sylviane Noël a suscité de vifs reproches pour avoir défendu que "rendre obligatoire l'administration de vaccins génétiques dont la phase expérimentale est toujours en cours, est ainsi politiquement imprudent et moralement condamnable. C'est même impossible juridiquement dans l'état actuel de la réglementation pour des raisons parfaitement fondées liées à la préservation de la santé publique et au libre consentement de chacun." Ces propos ont déclenché la colère du secrétaire d'État Adrien Taquet, du sénateur Bernard Jomier, mais également de ses collègues LR Alain Milon ou René-Paul Savary, outrés.

Les sénateurs ont donc choisi la sagesse et pas la voie de l'obligation générale. Mais à l'avant-veille de la fin du remboursement des tests, sauf prescription médicale ou statut vacccinal à jour, le passe sanitaire risque fort d'être prolongé, et les sénateurs qui y sont opposés n'ont pas manqué de souligner qu'empêcher sa prolongation restait le combat à mener :

Par 262 voix contre 64 voix, le @Senat vient de rejeter la PPL des @senateursPS qui voulait imposer la #VaccinationObligatoire. Maintenant, il s'agit de limiter au maximum le #PassSanitaire dans le temps en empêchant sa prolongation jusque fin juillet 2022.

— Loïc Hervé, Sénateur de la Haute-Savoie (@loichervepublic) October 13, 2021

On notera une intervention remarquée de Laurence Muller-Bronn, sénatrice du Bas-Rhin (apparentée LR), qui a expliqué son "non" à cette proposition de loi à la tribune :
http://aredam.net/laurence-muller-bronn-senat-13-10-2021-refus-vote-vaccination-obligatoire-covid.mp4

https://www.youtube.com/watch?v=NVEvq-1OBK8
VIDÉO À VOIR ABSOLUMENT